

ACTION ET DECISION

Il semble impossible de réfléchir sur la décision sans s'en remettre à un modèle délibérationniste de l'action. Décider, n'est-ce pas ce qui se produit à l'issue d'une délibération, mettant fin à celle-ci et conduisant à l'exécution de ce qui a été décidé ? Ce qu'on décide, n'est-ce pas toujours quelque chose qu'on a projeté ? La décision n'est-elle pas nécessairement, pour nous résumer, l'instant crucial du scénario de l'action qui commence par sa préfiguration mentale (ou, de nos jours, propositionnelle) ?

On pourrait accepter de gaieté de cœur d'envisager la décision dans cette optique délibérationniste si, sous un tel éclairage, elle devenait transparente, si toutes les difficultés disparaissaient à son sujet dès lors qu'on avait consenti à un tel référentiel. Mais ce n'est pas le cas. Comme plusieurs approches conceptuelles historiquement tentées l'ont illustré, comme les stances cornéliennes ou l'hésitation d'Hamlet le manifestent, la décision reste incompréhensible dans le cadre délibérationniste qu'elle paraît exiger.

Son *fiat*, en effet, ne peut se marquer que par une déclaration qui la revendique : « je vais provoquer Don Gormas et c'est ce que j'ai décidé » ou, mieux encore « à l'issue d'une délibération où j'hésitais entre mon honneur et mon amour, j'ai décidé de donner la prévalence à mon honneur, ce qui m'amène à provoquer Don Gormas en duel ». La délibération dégage certaines options comme celles de l'action, options que décrivent typiquement des propositions, en tout cas des éléments linguistiques¹. Mais la décision de la délibération semble consister simplement dans la distinction de P ou de non P, l'affectation d'une sorte de lumière de la sélection à l'une ou à l'autre, sans que l'on sache le moins du monde d'où elle vient, en quoi consiste le processus qui amène au marquage de l'une des deux options (pour nous limiter au cas de deux options) : le *fiat* est restitué par le marquage, mais n'est en aucune manière expliqué ou compris.

On peut encore prendre l'exemple délibérationniste du jury d'examen. Les notes sont répertoriées, les totaux calculés, le livret pris en compte, et, finalement, un « prédicat d'examen » (du type *reçu mention AB*) est attribué à l'élève, par le biais d'un marquage sur le procès-verbal. La décision consiste en une mise en relief formel d'un contenu symbolico-propositionnel, mais son processus lui-même demeure, une fois de plus, insaisissable. Je veux dire par là que la décision émane d'une maturation psychique personnelle ou psychique collective qui peut prendre des formes infiniment variées, et le cheminement qui la précède ne semble ne nous donner aucune information essentielle sur ce en quoi elle consiste. On pourrait demander, par exemple : y a-t-il, sur le plan de l'intériorité, quelque chose d'équivalent à la mise en vedette sur le plan de l'inscription qui apparaît comme la seule trace ou manifestation de la décision ? Lorsqu'elle choisit de me quitter plutôt que de rester avec moi, le biffage de l'amour figure-t-il sur une page de quelque agenda intime ?

Ce qui précède n'est qu'une esquisse de discussion, et, de toute manière, n'annonce pas de façon complète la réflexion qui vient, dans laquelle je vais essayer de sortir du cadre délibérationniste. En fait, ma façon de procéder sera très simple : je vais

¹. Est-ce absolument nécessaire ? Les options de la délibération ne peuvent-elles pas être, par exemple, un « je le quitte » ou « je reste avec lui » non propositionnel, purement sentimentaux ? Il est symptomatique, néanmoins, que nous en rendions compte encore, dans l'exemple qui précède, sur le mode propositionnel, et sans sortir du schème général « P ou non P ».

m'appuyer sur un travail antérieur, au sein duquel j'ai essayé de répondre, sur un mode transcendantal, à la question « Qu'est-ce que l'action ? », c'est-à-dire de dégager les éléments de signification qui étaient requis pour que je puisse considérer quelque chose comme une action (partant de l'hypothèse que tout n'est pas tout le temps action ou partie d'action, que le repérage des actions au sein de l'être était une discrimination). Dans ce travail, j'ai proposé une définition générale de l'action et trois modèles théoriques, trois façons systématiques de satisfaire à la définition générale. Je vais donc évoquer cette définition, puis chacun de ces modèles, et me demander comment la décision d'une action relevant de chacun de ces modèles peut être envisagée *a priori*. Puis je chercherai à tirer le bilan de cette brève investigation.

Je définis donc une action, dans *Modèles et pensées de l'action*¹, comme une *impulsion résultative en laquelle un suppôt s'implique et se rassemble*. Cette définition conjoint deux moitiés.

D'une part, une action est un processus, dont le trait caractéristique et de raccorder suivant une continuité un commencement qui le lance (une *impulsion*) à un état final où le processus s'achève (un *résultat*). Une action est un processus en lequel se donne à lire un résultat, qui lui même révèle l'impulsion dont il est indéchirable, avec laquelle il est continu.

D'autre part, une action est un *comportement*, un suppôt endure l'action, accompagne sa trajectoire de manière non indifférente : le suppôt, qu'on appelle en général l'agent, est la mise de l'action, il est ce qui s'embarque en elle, la charge tout le long de son processus, jusqu'à sa résolution. Ce suppôt *s'implique*, ce qui veut dire évidemment qu'il doit être donné avant elle, sinon il n'y aurait aucune mise, l'action ne pèserait sur le destin d'aucune entité. Mais le suppôt n'est pas indépendant quant à son identité de l'action, en elle et par elle il *se rassemble* : nous devons donc le concevoir comme enveloppant une diversité, que le processus de l'action convoque et rassemble par le fait même de cette convocation et de l'endurance assumée de la trajectoire de l'action. Grossièrement, le suppôt qui s'implique et se rassemble est le lieu de ma définition où l'on pourra retrouver l'instance du sujet, elle est ce qui par excellence permet, et dans une certaine mesure appelle l'indexation de l'action à l'homme. Mais, comme mon livre le montre, elle nous laisse encore une assez grande marge de liberté pour identifier le suppôt en question, pour choisir la figure anthropologico-subjective dont on fait la clef de l'action : cette figure peut, ainsi, être trouvée dans la *conscience*, dans le *corps* ou le *texte*, pour citer trois possibilités que mon livre envisage.

Ajoutons encore, pour favoriser la bonne compréhension de cette définition, qu'elle est supposée être une définition transcendantale. Mon idée est que toute connaissance légitime de l'action, toute éventuelle science de l'action doit en passer par ce que nous pré-comprenons comme action, par ce que nous anticipons et prescrivons comme le thème de l'action, qu'il y a un contenu pré-technique auquel la théorie de l'action ne peut qu'être assujettie. Ce que nous appelons une action, c'est nécessairement une segmentation du flot universel du devenir de toutes choses, segmentation répondant à un certain type, satisfaisant à certaines conditions. Ma définition est supposée exprimer les conditions *a priori* sous lesquelles la segmentation d'un processus comme action est légitime, les conditions de la recognition correcte d'une action comme telle. Elle prétend ne rien faire d'autre que mettre à plat ce que nous comprenons par principe et *a priori* sous le mot action, et qui commande donc à toute théorisation plus systématique et plus complète de l'action ou de certaines sortes d'actions.

Justement, dans le livre, je “développe” cette définition générale en trois grands “modèles”, c'est-à-dire en trois systématisations “construisant” l'action conformément

¹. Paris, L'Harmattan, 2000.

à la définition générale, proposant à la pensée d'un seul coup toute une gamme de processus relevant de la catégorie de l'action en même temps qu'une façon de les appréhender et de les connaître. Ces trois modèles sont le modèle de l'*actualisation*, le modèle de l'*acte de langage* et le modèle de la *construction*. Je vais rapidement présenter chacun d'eux, et, dans la foulée, me demander comme la décision doit être conçue si elle doit être la décision d'une action relevant de ce modèle.

L'actualisation

Je commence, donc, par le modèle de l'*actualisation*. C'est, si l'on veut, le modèle physicaliste de l'action. Pour un regard inspiré par la vision de la nature qui est celle de la science la plus fondamentale, un processus est ce qu'on appelle un *système dynamique*, et dire que ce processus résulte, c'est dire qu'il se *stabilise*. On peut expliquer de façon plus précise ce qu'est un système dynamique, en termes d'un objet mathématique contemporain, et ce qu'est la stabilisation d'un processus, en faisant intervenir la notion d'*attracteur*. Pour les besoins du présent article qui se veut absolument généraliste, nous nous en tiendrons à l'idée informelle de système dynamique et de stabilisation, en ajoutant cependant que cette vision du processus de l'action, nécessairement, le géométrise. Forcément, lorsque nous observons une stabilisation relativement à un système dynamique, nous avons une perspective géométrique sur l'ensemble des trajectoires possibles liées au système dynamique considéré, cela découle en quelque sorte des voies générales de l'objectivation qui sont celles de la physique mathématique. Donc, la continuité de l'impulsion et du résultat s'exprime dans l'objet géométrique *trajectoire* qui conduit de la première au second. L'impulsion, de son côté, est nécessairement incarnée par la "tendance au déplacement" qui affecte le point origine de la trajectoire, et qui sera, dans la logique du modèle, un *vecteur* auquel la trajectoire, dans son élan premier, doit être *tangente*. Ce vecteur est appelé à valoir comme le premier vecteur-vitesse du processus, pour dire les choses dans le langage galiléo-newtonien du mouvement, dont la conception ici évoquée de la stabilisation d'un système dynamique est la descendante et l'héritière. Disons encore, pour faire entendre dans sa puissance de généralité ce modèle, que depuis René Thom, nous savons que nous pouvons aussi rapporter à ce schème théorique le processus d'acquisition d'une qualité : il suffit, pour résumer les choses et dire l'essentiel, de voir une qualité comme toujours en compétition avec d'autres qualités, et d'identifier dans le modèle chacune à un attracteur d'un système dynamique, en telle sorte que la trajectoire unique (et, du même coup nécessaire) passant par tout point du domaine de la dynamique amène ce point en une région qui "dit" une qualité.

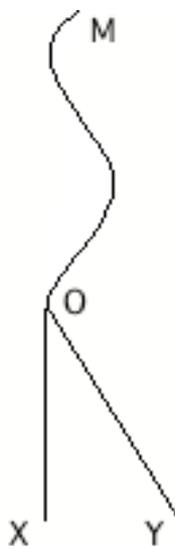
Tel quel, dans la formule géométrico-dynamique à laquelle il s'égale, ce modèle de l'actualisation semble seulement présenter une impulsion résultative et pas une véritable action, la part « en laquelle un suppôt s'implique et se rassemble » paraît faire défaut. Le point de vue physicaliste, cela dit, suggère une manière d'y remédier : il suffit que le domaine où se joue le système dynamique puisse être "imputé" à l'homme, à la faveur d'un mode d'objectivation quelconque de celui-ci. En sciences cognitives, on essaiera typiquement de reconnaître dans la physiologie du cerveau ce qui supporte et incarne le système dynamique en question, auquel cas les stabilisations décrites par le modèle deviennent ce qu'endure le cerveau, promu de la sorte suppôt de ce qui en fin de compte apparaît comme une action au sens complet. L'imputation minimale du processus résultatif à l'homme est l'imputation mécanique, où c'est simplement le déplacement de son corps qui est pris comme intrigue dynamique résultative (jusqu'au franchissement d'une frontière, par exemple). Ces modélisations de l'action sont insatisfaisantes pour ce motif que, même si elles parviennent de manière plausible à rattacher le processus d'une imputation résultative à l'homme (pris dans sa matérialité),

elle ne nous montrent guère le suppôt comme s'impliquant et se rassemblant, du moins *a priori*. Peu importe, nous devons prendre en considération ce modèle, parce qu'il est le seul, on va le voir, apte à accueillir l'action comme action absolument tangible, à satisfaire à une certaine demande matérialiste ou empirique portant sur l'action. Pour illustrer ce dernier point, si l'action que je me représente est la prise du palais d'hivers en 1917, les courses effrénées en vue de passer une grille, franchir un couloir, les meurtres de corps ennemis ne pourraient être théoriquement décrits qu'en termes de ce modèle.

Mais pour le temps de ce bref article, la seule chose qui compte est le statut que pourrait avoir la décision dans le contexte de cette vue modélisante de l'action. Or, on est évidemment tenté, en raison de ce contexte essentiellement géométrisant, de voir la décision comme le choix contingent du vecteur d'impulsion originaire, lançant le point sur une trajectoire parfaitement individuée. Mais est-il conforme à l'esprit de ce modèle d'envisager un tel arbitrage sélectif ? Le modèle présente à vrai dire plutôt ce qu'on appelle un *champ de vecteur*, c'est-à-dire quelque chose qui assigne à chaque point du domaine concerné un tel vecteur d'impulsion, en sorte qu'on suppose une sorte de contrainte d'ensemble qui distribue des impulsions non choisies sur tout un domaine. Reste la possibilité de concevoir que la trajectoire "se décide" dans son vecteur tangent à chaque instant, à condition de voir ce vecteur tangent comme émanant d'elle et plus de la contrainte extérieure : il est la récapitulation de son passé, individué comme tendance au déplacement, prescription directionnelle et quantitative du mouvement juste à venir ; le vecteur dérivé d'une trajectoire peut être compris comme une sorte de protention du mouvement, comme une anticipation par la trajectoire de sa suite.

Oublions le contexte de systèmes dynamiques. Le problème qui se pose, en fait, est celui de la possibilité de penser la décision *dans le continu*. La situation délibérative classique est celle d'une instance de sélection ayant à sa disposition, étendue sous son regard et offerte à son option, une batterie finie d'options clairement distinctes et séparées les unes des autres, un répertoire discret de possibles en bref (venger son honneur ou préserver son amour). Mais peut-on retrouver le climat et le sens de la délibération et de la décision contingente si les possibles constituent un éventail continu, dont chacun se mêle dans un contact infinitésimal à ses voisins proches ?

Bergson, au fond, discute de ce problème et lui apporte sa réponse dans les *Essais sur les données immédiates de la conscience*. Il imagine en effet que l'on se représente un choix libre en termes d'une bifurcation de trajectoire en un point O. Je reproduis ci-dessous la figure qu'il propose en guise d'illustration :



Et Bergson argumente que cette représentation conduit infailliblement au déterminisme :

« Or, il est facile de voir que cette conception véritablement mécaniste de la liberté aboutit, par une logique naturelle, au plus inflexible déterminisme. L'activité vivante du moi, où nous discernions par abstraction deux tendances opposées, finira en effet par aboutir, soit à X, soit à Y. Or, puisque l'on convient de localiser au point O la double activité du moi, il n'y a pas de raison pour détacher cette activité de l'acte auquel elle aboutira, et qui fait corps avec elle. Et si l'expérience montre qu'on s'est décidé pour X, ce n'est pas une activité indifférente que l'on devra placer au point O, mais bien une activité dirigée par avance dans le sens OX, en dépit des hésitations apparentes »¹.

L'unité du continu, qui en est pour Bergson une caractéristique essentielle, implique d'une part la non séparabilité des aspects spatiaux et temporels dans le mouvement, d'autre part la non séparabilité des points ou des phases dans la durée, et en fin de compte, à ses yeux, la prédétermination nécessaire de la courbe par elle-même : si la trajectoire est venue vers X, c'était sa tendance directionnelle en 0, ce qui semble bien dire quelque chose comme une auto-prescription de la courbe par ses vecteurs tangents.

Nous pourrions, évidemment, objecter à Bergson que son déterminisme ne vaut pas, du moins dans le cadre trajectorien de la discussion et en acceptant la doctrine mathématique classique de la géométrie différentielle. Non seulement un même vecteur tangent peut donner lieu à des "suites de trajectoires" fort diverses, mais, même l'identité de deux trajectoires sur tout le passé et dans tous les vecteurs dérivées successifs jusqu'à l'infini au point de bifurcation n'empêche pas la bifurcation². On a envie de gloser ce genre de phénomène en affirmant que la conception cantorienne ensembliste du continu a mis en relief la "possibilité de choix" que recèle le continu : l'ensemblisation a précisément cet effet de faire apparaître tout objet lié au continu comme tributaire d'un "choix infini", impliquant une infinie contingence (par exemple, une application de \mathbf{R} dans \mathbf{R} est "décidée" par le choix infini de l'image de chaque x du \mathbf{R} source), choix auquel de plus le célèbre et controversé *axiome du choix* donne un statut objectif³.

Pour conclure cette section, nous avons envie de dire deux choses contradictoires, étant entendu que le modèle de l'actualisation a tendance à nous faire voire la décision comme le choix du vecteur incarnant l'impulsion : d'un côté, le contexte général de modélisation mathématique d'un processus conduit plutôt à appréhender l'identité des vecteurs tendanciels en termes d'une nécessité fonctionnelle ambiante ; d'un autre côté l'interprétation contemporaine du continu mathématique nous ouvre la possibilité de prolonger la situation délibérative et la contingence de l'option au plan de l'objectivité mathématique liée au continu, ce qui nous permettrait, à la limite, de nous représenter la "décision" humaine dans le processus d'une action comme sélection contingente à nouveau.

L'acte de langage

Austin est fort célèbre pour avoir écrit le petit livre *How to do things with words*, dont nous avons traduit le titre par *Quand dire, c'est faire*. Ce livre explique qu'il y a des actions purement verbales, et, comme il est rédigé, ne semble nullement poser le

¹. *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Paris, PUF, 1927, 6^e édition 1997, 133-134.

². Comme l'illustre le cas de la fonction f donnée par $x \mapsto e^{-1/x^2}$ pour $x > 0$ et $x \mapsto 0$ pour $x \leq 0$ d'une part, la fonction nulle sur \mathbf{R} d'autre part : on peut les voir comme "exposant" deux destins trajectoriels absolument solidaires jusqu'à la date $t=0$ y compris au niveau de tout ce qui peut être enregistré comme tendance, mais bifurquant tout de même de manière spectaculaire dans le secteur $t > 0$.

³. Dans l'exemple, on pourra dire que $\prod_{x \in \mathbf{R}} \mathbf{R}_x \neq \emptyset$ avec $\mathbf{R}_x = \mathbf{R}$ pour tout x

problème de l'action ou prendre une option sur l'essence de ce qui est appelé usuellement *action*. Pourtant, dans l'après-coup du livre, à l'occasion de l'immense succès rencontré par la conceptualisation de l'acte de langage, il est apparu, il me semble, que l'acte de langage était un exemple éminemment représentatif du concept d'action, au point qu'il était possible de l'envisager comme une sorte de paradigme de l'action, dont nous tirions au fond la meilleure image théorique de ce qu'est une action. J'ai tendance à penser que l'exploitation habermasienne d'Austin à travers Searle en tout cas, pour le peu que j'en ai compris, va dans ce sens, dans la mesure où elle utilise le référentiel de l'acte de langage pour étudier en général la pratique humaine en tant que pratique sociale (la "pragmatique transcendantale" de Apel correspond, à nouveau si je suis bien informé, à une option similaire).

Pour nous, cette reprise généralisante, inversant le statut d'exemple en statut de modèle, suppose au moins que l'on puisse retrouver, dans le cas de l'acte de langage, les éléments de notre définition générale.

De fait, l'acte de langage nous met en présence d'une impulsion résultative, d'un genre un peu particulier : l'impulsion est, en substance, l'*énonciation*, cependant que le résultat est l'*énoncé*. Nous nous représentons en effet l'extériorisation de langage comme procédant d'un "jet", que dénomme le mot *énonciation* dans le cas où ce qui est jeté, c'est un énoncé. Nous voyons donc aussitôt le rapport d'enveloppement mutuel qui s'établit entre l'impulsion et le résultat. Le jet se dénomme et s'identifie à vrai dire par le jeté, par le résultat : une énonciation s'individue et se désigne dans et par l'énoncé auquel elle conduit ; on ne peut jamais "disposer" d'un énoncé autrement qu'en se rapportant à une de ses "énonciations" (même dans le cas de la lecture d'un énoncé écrit, on doit considérer que l'inscription anime une énonciation mentale qui fait toute l'actualité de l'être-actuel-pour-le-lecteur de l'énoncé). L'impulsion de l'énonciation et le résultat de l'énoncé sont dans un rapport mutuelle fondation, du type de ce que Husserl appelait dans *Philosophie de l'arithmétique* "liaison métaphysique", et dont il reprenait à Stumpf certains exemples, comme celui de la relation entre timbre, intensité et hauteur en tant que parties d'un son. Nous avons donc, dans le cas de l'acte de langage, un processus du type *impulsion résultative* sans trajectoire, et sans référence au continu de la modélisation physique du réel).

Avons-nous aussi un supôt qui s'implique et se rassemble ? Cela peut se dire et se soutenir, mais il faut pour cela revenir sur l'identification théorique du résultat de l'action. L'énoncé, en effet, peut, Austin nous l'enseigne, être envisagé comme pur assemblage de mots en langue (résultat d'un acte *locutoire*), comme esquisse d'un mode dialogal, consignation d'un contrat portant sur l'échange linguistique (résultat d'un acte *illocutoire*), ou comme entité psychologiquement agissante sur le destinataire (résultat d'un acte *perlocutoire*). Lorsque j'énonce « Je te promets la lune », mon résultat est ou bien le pur et simple assemblage de mots correct de la phrase (acte *locutoire*), ou bien la promesse que je fais, déterminant ma ou mon destinataire à attendre la lune de moi, et me déterminant à être en dette de la lune auprès d'elle ou de lui (acte *illocutoire*), ou bien un don affectif de nature à combler, exalter, faire couler des larmes de joie à la limite (acte *perlocutoire*). Le faire qu'Austin a en vue, c'est clairement le faire illocutoire, c'est lui qu'il veut mettre en vedette, qu'il veut faire prendre en compte alors qu'il est naturellement dissimulé. On peut dire que, dans l'acte illocutoire, l'agent de cet acte (l'énonciateur) assume un rôle, celui de la saynète sociale esquissée dans le contrat illocutoire (par exemple, le rôle d'obligé par sa propre promesse, faisant face à l'espérance légitime de la ou du destinataire de la promesse). Dans cette mesure, il s'implique, et, même, accepte une sorte de projection de toute sa subjectivité sur la seule composante pertinente de ce rôle, en sorte qu'il n'est pas absurde d'affirmer qu'il se rassemble, à la faveur de l'acte illocutoire, en le rôle résultant de cet acte. Il semble d'ailleurs, à y réfléchir, que cet implication-

rassemblement fournisse le modèle de l'intervention du sujet dans une structure sociale : ce n'est pas en raison d'une clause léonine d'aliénation que je m'égage à un rôle dans mon opération sociale (typiquement le travail), mais en raison de l'essence même de la sorte d'action qu'est l'intervention sociale, habillage collectif, conventionnel et symbolique d'une forme illocutoire profonde.

Mais comment sommes nous appelés à regarder la décision dans ce modèle de l'action ?

Vue au niveau de l'acte locutoire, la décision est le choix libre-contingent des unités pour chaque place de l'énoncé en train de résulter. A la suite de Jakobson, reprenant lui-même une vision qui est déjà celle de Saussure, nous pouvons nous représenter ce choix comme choix d'un élément d'un paradigme à chaque fois. En fait, une composition de phrase n'a jamais lieu sur ce mode, comme s'il s'agissait de fabriquer un nouveau cocktail dans un laboratoire où l'on disposerait de toutes les liqueurs possibles et imaginables en quantités *ad libitum*. L'énoncé vient d'un seul coup, apporté par un esprit qui est entièrement à ce qu'il vise par l'énoncé, et pour qui les mots se sont soulevés d'eux-mêmes, comme entraînés par l'élan expressif, ainsi que Merleau-Ponty l'a si bien décrit. Reste que nous ne pouvons nous représenter la décision de l'énoncé, pour elle-même et proportionnellement à ce qu'elle est tant que je ne considère que l'acte locutoire, autrement que comme cette combinaison de sélections lexicales (tout juste faut-il, si l'on veut améliorer l'exactitude d'une description de cette sorte, introduire des "formes syntaxiques" que l'on peut elles-mêmes choisir, et qui appellent, à travers certains intermédiaires, ultimement la sélection d'éléments lexicaux : cela nous amène, en bref, à nous représenter la décision de la phrase comme liée à la sélection de règles de réécriture et de mots d'un vocabulaire terminal, conformément au schème exposé par Chomsky il y a près d'un demi-siècle).

Mais si nous regardons l'action au niveau illocutoire, la décision consiste, visiblement, dans *l'engagement* : la "décision" d'une promesse ne peut être que ce basculement pas forcément conscient du moi par lequel il va au devant de la responsabilité de la promesse. Cet engagement est toujours contingent, il est toujours libre, au sens où ma promesse peut faire que son non-accomplissement me soit imputé, ce qui signifie que je serai toujours considéré comme quelqu'un qui aurait pu ne pas promettre et qui a choisi de le faire, et sur qui pèsent donc les obligations liées à la promesse, il l'a voulu ainsi. Mais il n'est pas forcément de type délibératif, nous ne nous le représentons pas sur le mode formel-désimpliqué du cochage d'une case plutôt que d'une autre, dans la suspension qui précède l'option : nous voyons plutôt l'engagement comme quelque chose qui se dessine en nous, et à quoi nous consentons, nous cédon, à l'occasion du basculement qui est le déclic de l'acte même. Dans le cadre du modèle de l'acte de langage, la décision prend quelque chose des caractères de la projection fondamentale de *l'Être-au-monde* chez Heidegger ou Merleau-Ponty, surtout chez ce dernier qui décrit en générale l'activité du corps dans ce genre de termes. On peut, je crois, résumer de manière assez satisfaisante et suggestive sa pensée en disant qu'il envisage l'engagement du corps dans son monde comme le mouvement de l'expressivité, c'est-à-dire comme la venue au jour d'une parole, ou, mieux encore, d'un acte de langage austinien (un acte *instituant*).

On évoquera, pour conclure cette section, l'écho ou le commentaire que lui apporte dans le domaine des recherches cognitives l'expérience de Libet. On sait de quoi il s'agit : par le biais d'un dispositif expérimental de psychologie subtil, dans lequel interviennent de plus des capteurs physiologiques du potentiel musculaire, on a pu constater, avec une certaine fiabilité au moins en première apparence, que, dans une situation de décision simple motivée par un événement du champ perceptif, où la décision doit être manifestée par un geste, la préparation motrice physiologique du geste précédait dans le temps la formation consciente du vœu d'agir. Ce résultat en un

sens parfaitement paradoxal appelle des commentaires variés, plus ou moins satisfaisants. Nous dirons ici seulement qu'il donne une version empirique de la sorte de décision qui nous a paru convenir au modèle de l'acte de langage : la poussée en faveur de l'acte précède la décision si l'on appelle décision, comme cela paraît adéquat, le consentement exprès du sujet à cette poussée.

Le type d'implication-rassemblement requis pour l'action du type *acte de langage* nous conduit donc à envisager la décision sur un mode analogue à l'engagement merleau-pontien du corps par lequel nous sommes au monde, ou encore sur un mode analogue à la décision gestuelle telle que restituée par les recherches psychologiques empiriques actuelles.

Reste à regarder le modèle de la construction.

La construction

Typiquement, une action au sens du modèle de la construction est la fabrication d'un objet suivant une clause récursive. Dans ce cas, je vais donc chercher mon modèle non plus du côté de la physique et de son idée des processus comme avec le modèle de l'actualisation, ni du côté de la description théorique du langage comme avec le modèle de l'acte de langage, mais du côté de la mathématique, ou même, plus exactement du côté du fondement des mathématiques. L'idée de construction est en effet apparue dans le discours qu'opposait L.E.J. Brouwer, topologue rebelle, à la mise en place de la mathématique formelle contemporaine à laquelle se livrait D. Hilbert à la même époque, au début du vingtième siècle. Le domaine des constructions est, pour Brouwer, le domaine des objets (et des raisonnements attenants) que tous les mathématiciens ont en partage, qui est seul porteur de certitude : selon lui, en s'engageant au-delà de ce domaine dans l'aventure formaliste, les mathématiques changent d'objet *et* de régime de vérité. L'objet constructif est donc, pour Brouwer et pour toute la lignée dite "constructiviste" de ceux qui ont la même sensibilité que lui, l'objet originaire, l'objet fondamental de la mathématique. Il se trouve seulement que cet objet ne peut pas être conçu comme étant inerte, il n'est pas d'abord une stabilité indépendante faisant face, il est, précisément, *construit*. Il relève de ce que j'ai appelé parfois la *présentation agie*. Ce qui ne l'empêche pas de motiver une intuition forte chez les mathématiciens, de donner matière à *un voir comme* spécifique sur lequel se fonde la pensée mathématique comme telle. Nous avons donc, du côté de la mathématique constructive, l'idée d'un objet lié à un mode typique d'action, la construction. Ma thèse est que cette "figure de l'action" d'une part satisfait à sa définition générale, d'autre part a une valeur philosophique exemplaire qui va bien au-delà du contexte mathématique ou logico-mathématique.

Essayons d'abord, il le faut, d'expliquer ce qu'est une construction au sens du constructivisme. Comme je l'ai dit, une construction se tient nécessairement dans le cadre d'une clause récursive. Une clause récursive expose comment engendrer des objets, présente synthétiquement une classe d'objets. Elle le fait non pas en énonçant une caractéristique – une différence spécifique – des objets en cause au sein d'une catégorie supposée déjà connue, ce qui permet la reconnaissance, mais en donnant d'une part une liste d'objets primitifs dont il est posé qu'ils sont membres de la classe, d'autre part un ensemble de moyens de fabrications dont il est dit que, si on les applique à des objets de la classe, ils produisent un nouvel objet de la classe. La clause récursive met ainsi en scène la classe de tous les objets que l'on peut élaborer à partir des objets primitifs, en faisant jouer, de manière enchassée et réitérée, les procédés de fabrication *ad libitum*. Sauf qu'il faut s'arrêter à un moment pour témoigner de l'achèvement d'une construction. Le plus simple est toujours, pour donner vie à cette définition, de prendre un exemple ou deux.

L'exemple le plus simple est celui des trains, dont on définit la classe comme suit.

Un train est

- i) un wagon [train primitif] ;
- ii) le résultat de la concaténation d'un wagon à un train [mode de fabrication] ;
- iii) rien que cela.

Cette définition a un tour circulaire (le mot *train* est employé dans la définition d'un train), mais elle est une bonne définition, elle nous explique vraiment comment fabriquer des trains. Avec cette définition, nous tenons le train de base à un wagon, mais aussi, par application de la clause ii), le train obtenu en attachant un wagon à ce premier train, c'est-à-dire le train de deux wagons, et ainsi de suite. La clause de clôture iii) est là pour nous dire que la fabrication des trains doit consister uniquement en la convocation de trains primitifs et la mise en œuvre de procédés de fabrication répertoriés : la clause récursive nous ouvre une liberté, mais nous enchaîne à son jeu, nous renonçons à toute autre voie pratique en la suivant.

Cet exemple est excellent, mais il est un peu trop simple pour montrer la notion dans sa généralité. Il faut en endurer un autre, un peu idiot mais adapté à sa fonction pédagogique. Disons donc qu'un *sphoum* est

- i) une des écritures a , ay ou ba [*sphoums* primitifs] ;
- ii) une écriture ST où S et T sont des *sphoums* [mode de fabrication] ;
- iii) une écriture du type $\S S$ où S est un *sphoum* [mode de fabrication] ;
- iv) rien que cela.

Nous arrivons alors à la conclusion que $\S aay\S ba$ est un *sphoum*. En effet

a est un *sphoum* [i]

ay est un *sphoum* [i]

aay est un *sphoum* [ii]

$\S aay$ est un *sphoum* [iii]

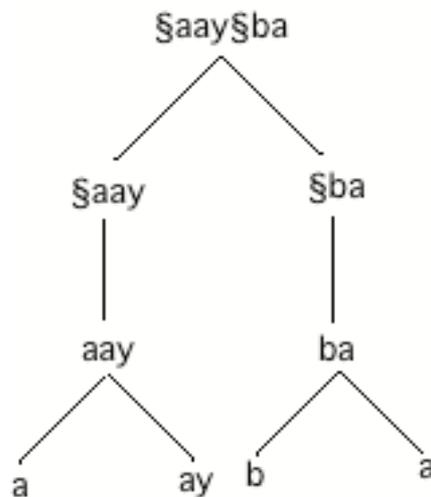
b est un *sphoum* [i]

ba est un *sphoum* [ii]

$\S ba$ est un *sphoum* [iii]

$\S aay\S ba$ est un *sphoum* [ii]

Cette "démonstration" en huit lignes est cependant fastidieuse et place du côté du jugement ce qui appartient à l'élaboration d'objet. Le mathématicien préférera résumer l'affaire dans un *arbre de production* :



Ce dessin figure sous nos yeux d'un seul coup la séquence des applications de règles, des mise en jeu de clauses en laquelle a consisté la construction de $\S aay\S ba$. Elle nous montre le *sphoum* $\S aay\S ba$ comme *sphoum*, et nous invite à vrai dire à le voir comme l'articulation que l'arbre présente : en particulier toute connaissance certaine et

valide des *sphoums* les envisage en termes de la structure arborescente qui retrace leur construction, et que par conséquent ces *sphoums* sont.

Nous en savons assez pour exposer la convenance de la *construction* au sens qui vient d'être spécifié avec la définition générale de l'action.

Tout d'abord, nous pouvons reconnaître dans la construction d'un objet suivant une clause récursive, rapportée par un arbre de production, un processus du type impulsion résultative : l'impulsion est divisée en une séquence d'impulsions élémentaires, une impulsion est donnée à la construction chaque fois qu'une règle de la clause récursive est appliquée. On aurait pu mobiliser d'autres *sphoums* élémentaires que *a*, *ay*, *b* et *a*, on aurait pu faire appel au principe de concaténation et au principe de préfixage par \S dans un autre ordre, à un autre rythme, en sorte qu'un autre assemblage aurait été produit. Chaque nœud de l'arbre témoigne d'une impulsion élémentaire. L'arbre est, d'un côté, la mémoire consignée de ces impulsions, de l'autre, il est la présentation du construit dans son articulation. Il "incarne" donc littéralement l'impulsion résultative, une impulsion séquentielle constamment inséparable du construit qu'elle fait advenir, montre, présente. Chaque nœud est d'ailleurs, en même temps que le signe d'un choix, d'une impulsion élémentaire, le moment d'achèvement d'une construction partielle, d'un "sous-*sphoum*" du *sphoum* qui sera construit finalement. La représentation par arbre des objets comme constructions est en fait exactement leur mise en relief comme résultats d'une impulsion résultative. Elle fixe d'ailleurs, rappelons-le dans ce contexte, la norme du regard attendu sur les constructions, l'intuition légitime et autorisée des objets construits est l'intuition de ceux-ci dans leur articulation, que révèle l'arbre.

Quid, faut-il demander, du côté *comportement* de l'action, du suppôt qui s'implique et se rassemble en l'impulsion résultative ? Ce suppôt est bien évidemment fort particulier, dans ce cas où, visiblement, nous identifions un mode formel de l'action : les constructions sont des comportements formels, notre but est de comprendre que les comportements formels restent de vrais comportements.

J'en vois la justification dans la superposition nécessaire de trois "dimensions" ou niveaux qui s'accomplit dans chaque construction. Pour une part, la construction renvoie à un parcours *noétique*, à ce cheminement mental qui est celui de la responsabilité des impulsions d'une part, de la "position" noématique du résultat d'autre part. Pour une autre part, la construction renvoie à un *dire* possible de ses étapes, choix d'application de règles et énonciation de sous-objets, on peut "raconter" la construction dans un dire épelant la succession de ses étapes, à la fois comme impulsion élémentaire et comme construction provisoire : la "démonstration" linéaire que le *sphoum* est un *sphoum* donnée plus haut explicite à peu près la construction comme *dire*. Pour une troisième et dernière part, la construction s'annonce dans l'arbre *inscrit* qui la retrace tout en manifestant l'articulation du construit : c'est comme chose écrite, conventionnellement écrite, diagramme partagé et transmis, que la construction se connaît, se montre, se communique volontiers. Or, le propre du geste constructif, ce qui lui confère en particulier son éminente valeur fondationnelle, est que ces trois modalités de manifestation ou d'effectivité qui lui reviennent ordinairement et constamment sont pour ce qui le regarde équivalentes : du point de vue propre de ce qui est construction suivant une clause récursive, la question de savoir si la construction est mentalement accomplie, verbalement racontée ou scripturalement affichée est indifférente, le geste constructif se reconnaît comme le même, comme non trahi dans chacune de ces modalités. En sorte que la "traduction" de la construction d'un ordre à l'autre appartient dans son immédiate évidence à la chose même en l'occurrence, ou plus exactement au type d'exigence qui est en jeu dans l'idée d'objectivité constructive.

En sorte qu'il me semble nécessaire de dire qu'il y a bien un suppôt qui s'implique et se rassemble dans le comportement formel qu'est la construction : ce

“suppôt” est un pouvoir de gestes¹ s’identifiant lui-même dans trois ordres, celui de la parole, de la conscience et de l’écriture simultanément. Dans d’autres écrits², j’ai cru bon d’appeler *corps idéal* le suppôt en question, qui n’est ni une conscience-sujet classique, ni un corps sensible classique (pas même une chair phénoménologique) : qui, en particulier, agit toujours d’emblée au niveau de l’idéalité, même s’il faut en même temps affirmer avec force qu’il se manifeste par des gestes, au dernier moment et en dernière analyse des gestes concrets de phonation, de traçage ou de frappe (au clavier).

Mais ce qui nous occupe pour le moment est l’idée que nous pouvons nous faire de la décision si nous nous plaçons dans un tel contexte, si nous acceptons que l’action prenne le visage de la construction.

Nous l’avons dit, déjà, en première apparence : l’action est la sélection de règle, l’application de règles. Les éléments d’impulsion dont nous avons parlé sont clairement, dans le contexte de cette notion d’action, des options contingentes qui “décident” collectivement ce que sera l’objet construit. La notion de décision qu’incorpore implicitement cette notion d’action semble donc la notion classique d’option contingente parmi un répertoire fini, discret. On peut et on doit même peut-être se représenter sur le mode délibérativiste ces micro-décisions formelles : après tout, c’est même ce qui a lieu ouvertement dans certaines réalisations de l’Intelligence Artificielle, puisqu’aussi bien des programmes nourris d’un ensemble de règles consignnant l’expertise qu’ils sont censés simuler sont de plus dotés de méta-règles les instruisant de critères en fonction desquels choisir de déclencher telle ou telle règle sur une entrée donnée (ce qui ouvre *a priori* une régression à l’infini, on le voit).

Je voudrais néanmoins proposer deux remarques, de nature à rendre, je l’espère, plus subtile la méditation sur le problème de la décision dans ce contexte.

La première porte sur l’option discrète élémentaire, dont ce qui précède ne dit pas suffisamment le caractère en un sens mystérieux. Je me référerai, pour tenter de l’expliquer, à une expérience “administrative” qui me semble instructive. Lorsque l’on est élu à un poste dans l’enseignement supérieur au moins (mais probablement en va-t-il aujourd’hui de même dans plusieurs autres situations analogues, je demande qu’on soit indulgent avec le “provincialisme” de mon exemple), on doit, dans une période temporelle bien définie, manifester son acceptation du poste par Minitel. Lorsqu’on entre dans le dialogue prévu par le logiciel du Minitel à cet effet, on arrive finalement à un écran où les deux options *oui* et *non* figurent, ainsi que l’indication des touches à frapper pour allumer l’une des options et éteindre l’autre. Toute personne qui a traversé cette situation peut témoigner, je crois, de sa bizarrerie, et même, de son caractère franchement angoissant : on appuie la bonne touche en tremblant, non sans redouter de s’être trompé, et d’avoir de manière irréversible émis le mauvais signal.

La raison en est que, je crois, la pure et simple impulsion élémentaire dans le comportement formel, la sélection-application de règle, n’est pas ressentie par nous comme susceptible de porter et d’exprimer une véritable décision humaine, même si cette décision, dans son sens, se limite à celle d’une acceptation ou d’un refus, et, donc, admet logiquement la réduction à une option formelle. Nous pensons spontanément qu’une phrase d’acceptation (un acte de langage), ou même une lettre consignnant un texte d’acceptation, voire un déplacement de la personne vers un lieu et un interlocuteur seraient requis pour exprimer (symboliser ?) la décision dont il s’agit. Même s’il y a une notion de décision enveloppée dans la notion de l’action comme construction, elle ne convient pas nécessairement à la représentation philosophique de toute décision humaine.

¹. Je reprends à Pierre Cassou-Noguès un langage qu’il a lui-même dérivé de Cavailles. Cf. Cassou-Noguès, P., 2001, *De l’expérience mathématique, Essai sur la philosophie des sciences de J. Cavailles*, Paris, Vrin.

². Cf. *Sens et philosophie du sens*, Paris, 2001, Desclée de Brouwer, p.174-183.

La seconde de mes remarques aura pour but de critiquer de manière interne l'idée que la sélection-application de règle, l'impulsion élémentaire dans le procès constructif, soit la bonne identification de la décision dans ce contexte. On peut estimer à l'inverse, en effet, que la "vraie" décision est la décision globale enveloppant toutes les décisions élémentaires, la décision coextensive à la construction dans sa totalité : une décision que représente encore une fois l'arbre, en même temps qu'il représente le *construit*.

Nous avons un indice historique plaidant en ce sens : c'est celui de la notion logique de décision d'une formule dans un système formel, notion qui conduit, on le sait, au fameux théorème d'incomplétude de Gödel, établissant l'existence d'énoncés indécidables dans tout système formel assez riche pour exprimer l'arithmétique.

Cette notion logique de décision est en effet la suivante : une formule X est dite *décidée* si nous disposons d'une preuve dans le système formel de référence¹ de X ou de $\neg X$; elle apparaît donc comme indécidable si ni X ni $\neg X$ ne sont prouvables, fait qu'il s'agirait de "prouver" à un autre niveau, méta-logique ou méta-mathématique. Décider une formule, c'est donc prouver cette formule elle-même ou sa négation. On "dit" décider, apparemment, parce qu'on juge qu'une preuve de X ou de $\neg X$ tranche quant à la vérité au sujet de X : le "mode d'inférence" a été conçu tel que tout ce qui est prouvé soit vrai, donc si nous avons une preuve de X ou de $\neg X$, nous savons si X est vrai ou faux. Pourtant, ce que nous appelons directement *décider* est plutôt trancher quant à la déductibilité, mais en impliquant à la fois X et la formule symétrique de X quant à la vérité, $\neg X$. En tout état de cause, décider X , c'est exhiber une preuve de X ou de $\neg X$. Or, exhiber une preuve d'une formule, c'est manifester cette formule comme membre de la classe constructive des *théorèmes* pour le mode d'inférence considéré, classe dont les objets primitifs sont les *axiomes* et les règles de fabrication les *règles d'inférence*. Une décision consiste donc en l'occurrence en l'enchaînement complet des décisions élémentaires, des sélections-applications de règles conduisant à la synthèse de X ou $\neg X$ comme théorème.

Une telle notion de décision est originale et mérite qu'on s'y arrête un moment, pour en bien décrire les aspects temporels.

D'un côté, en effet, elle s'apparente à la décision du modèle délibérativiste, puisqu'elle met en balance originairement X et $\neg X$, le "choix" semble consister en l'option booléenne-discrète pour l'un ou l'autre des deux membres opposés d'une alternative. L'histoire peut, à cet égard, montrer le temps long d'une hésitation, comme le cas de la proposition de Fermat, démontrée plus de deux siècles après sa conjecture, en donne l'exemple éclatant. L'instant où une preuve est acquise scinde alors l'histoire de l'humanité en deux : "après", ce qui était indéfiniment connu comme en balance sera toujours compté comme établi. Vu de loin l'histoire de cette décision semble l'histoire d'un long atermolement de l'humanité mathématicienne, qui a finalement basculé irrémédiablement d'un des deux côtés.

Mais nous devons regarder les choses autrement, et reconnaître qu'il n'y a pas, dans ce cas de décision, le couple ambigu de la motivation et du choix lui-même : on ne peut pas distinguer des motivations dont la somme motiverait un choix distinct d'elles. Ce qui vient apparemment à la place des motivations est ici la preuve elle-même. Celle-ci est un ensemble, qu'on peut bien se représenter avec une certaine vérité comme progressivement acquis, peut-être à travers le double jeu du *chaînage avant* et du *chaînage arrière*, les mathématiciens cherchant d'une part à réduire le but à prouver à des intermédiaires plus traitables, d'autre part à dériver des propositions acquises d'autres propositions de nature à forcer à la longue le but jugent-ils (pourtant, il arrivera dans certains cas qu'une preuve arrive toute faite dans le travail d'un homme sans avoir été esquissée auparavant par lui ou par aucun autre). Mais cet ensemble ne compte pas

¹. Le "mode d'inférence" donnant sa règle et sa signification à la notion de preuve.

comme motivation séparable du choix, il est le choix lui-même, synthétisé suivant la clause récursive, il est l'arbre résumant la synthèse du théorème comme tel, le manifestant comme construit. La décision apparaît donc comme dispersée dans la série ramifiée des décisions élémentaires, comme non ponctuelle et synthétique, comme ayant son temps propre, temps de la construction étranger au temps de la perplexité et de la délibération.

Cela revient encore à dire que la décision de l'action est ici l'action elle-même, ou encore, pour revenir au langage dans lequel ces choses spontanément se disent, la décision est décision du construit de l'action, au sens où, en le construisant, on le valide par rapport à une alternative régulatrice, celle de la vérité : il est tout particulièrement pertinent ici de présenter la "décision" synthétique immanente à la construction comme décision *de son résultat* parce que ce dernier se trouve soumis, par ailleurs et de manière "transcendante" à l'horizon de construction, à l'enjeu de vérité.

Nous voici au terme de l'examen des notions ou conceptions de la décision qui apparaissent comme enveloppées dans nos trois modèles de l'action. Le temps est donc venu de nous demander si quelque conclusion générale pourrait se laisser extraire d'un tel examen, conclusion qui se rattacherait nécessairement non plus aux trois modèles, mais à la définition générale.

Conclusion

Formellement, nos résultats seraient donc les suivants :

— si l'action est vue comme *actualisation*, sa décision est ou bien niée comme moment de contingence, pour ainsi dire absorbée et digérée par le continu et la nécessité, ou bien elle est maintenue au nom de la représentation cantorienne, mais semble alors une décision divine, présupposant l'infinie maîtrise de l'infini ;

— si l'action est vue comme *acte de langage*, la décision apparaît comme de l'ordre d'un engagement qui se lève en moi sans que je le délibère. L'action est contingente sans être projetée, elle intègre dans le mouvement contingent qu'elle est sa décision, en quelque sorte. La décision, par conséquent, n'est pas marquée comme telle séparément dans ce modèle ;

— si l'action est *construction*, la décision se divise en une série ramifiée de micro-décisions, de sélections-applications de règles. Mais la vraie décision est la décision globale synthèse de ces micro-décisions, représentée par l'arbre de construction. La décision est décision du construit, du résultat, l'action dans son ensemble, comme synthèse du construit, est décision, tout se passe comme si l'action se résorbait cette fois dans la forme sélective-contingente de la décision.

Quel enseignement général peut-il être tiré de ces trois analyses ?

Au moins celui-ci : dès qu'on se donne une définition de l'action qui excède franchement le modèle délibératif, on voit apparaître une certaine fragilité "ontologique" de la décision, dont la séparation d'avec le corps de l'action pose problème : le continu du processus, la signification dynamique de la notion d'engagement, ou, tout à l'inverse, la décomposition de la décision en articulations fines de l'action y font obstacle.

Cette séparation, à l'évidence, est la grande idée du modèle délibérativiste. Nous avons déjà commencé, dans le langage de notre monde et notre usage du monde, d'utiliser le mot *décision* en oubliant ce modèle, en ne concevant plus la décision que comme la "chute" de provenance – pour ainsi dire – d'une action. Selon que l'action vaut comme action au titre de tel ou tel modèle, ces utilisations enveloppent des interprétations diverses de la notion de décision, nécessairement décalées par rapport au schème délibérativiste. Il est singulier de voir que ce schème se voit occulté même dans le cas où il triomphe, dans le cas où il n'y a plus, apparemment, que de la sélection

discrète contingente, à savoir dans le cas de la construction. Dans ce cas, en effet, l'action s'égalise à tel point à son squelette décisive qu'elle s'absorbe en lui, et n'en est donc pas non plus séparable.

La définition générale de l'action, pourtant, laisse une place théorique à la décision : la notion d'*implication* renvoie au rattachement du support au corps processuel de l'action (à l'impulsion résultative). En principe, nous comprenons *a priori* qu'une décision consiste dans une superposition de mode variable entre cette implication et l'impulsion. Notre étude aura fourni dans trois cas quelques précisions sur ce que peut être cette superposition.

J.-M. Salanskis

Professeur de *Philosophie des sciences, Logique et Épistémologie*
A l'Université de Paris X Nanterre